



DESCRIPTION

- Colle bicomposante polyuréthane élastique
- Inodore
- Facile à répandre
- Excellente résistance au pied (les vibrations de la colle restent en bon état)
- Long délai de traitement
- Très haute force finale
- Ne contient ni eau ni solvants, ce qui réduit le risque de déformation
- Ne contient pas d'époxy

APPLICATIONS

- Pour encoller parquet mosaïque, parquet en planches, parquet en bois debout, lamelles sur chant (parquet industriel), lamparquet, panneaux de particules et OSB.
- Pour application sur supports absorbants et non absorbants.
- Convient aux chapes anhydrite sèches.
- Convient pour le chauffage au sol.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Base	Bicomposant polyuréthane
Système de durcissement	Polymérisation chimique
Viscosité du mélange (à 20°C; Brookfield, rotation 750 échanges/minute)	50 000 mPas
Densité du mélange	1,73 g/ml
Dureté Shore A	9 : 1
Taux de mélange	85
Consommation (appliqué avec le peigne à colle B11)	950 - 1300 g/m ² (dépendant du sous-sol)
Température d'application	+10°C - +35°C
Temps vie en pot/Temps ouvert	± 60 - 70 minutes (selon la température et l'humidité)
Temps de séchage	Circulable après 24h Ponçable après 48h - 72h
Résistance au cisaillement bois/bois selon EN14283	> 3,5 N/mm ²
Conservation, dans son emballage hermétique et d'origine dans un local sec entre +5°C - +25°C	12 mois

*En fonction de la température ambiante. Dans le cas d'un parquet massif: le bois doit être suffisamment acclimaté avant de pouvoir être poncé.

EMBALLAGE

Seau (comp. A) de 9,9 kg + bouteille (comp. B) de 1,1 kg - 55 ensembles par palette

Gris-brun

MODE D'EMPLOI

Préparation

- Les surfaces doivent être propres, et exemptes de graisse et de poussière. Enlever la colle durcie mécaniquement. Rendre les surfaces lisses rugueuses.
- Il est recommandé de toujours tester l'adhérence sur chaque surface. L'utilisateur doit vérifier lui-même si le produit est adapté à son application. Consultez notre service technique si nécessaire.
- Toute fissure ou déchirure doit être réparée avec du mortier synthétique qui peut être obtenu en mélangeant **Hydroblocker 2K** avec du sable de quartz.
- Les chapes cimentaires à forte humidité résiduelle peuvent être traitées avec Primer PU Turbo (max. 4% d'humidité rési-

Cette fiche remplace tous les documents précédents. Les données sur cette fiche sont rédigées selon les derniers résultats de notre laboratoire. Les caractéristiques techniques peuvent être adaptées ou changées. Notre responsabilité ne peut être engagée en cas d'incomplet. Avant la mise en oeuvre, il faut s'assurer que le produit employé convienne à son usage. Des tests préalables sont nécessaires. Les conditions de garantie sont régies par nos conditions de vente, les usages et la législation.

duelle) ou **Hydroblocker 2K** (max. 5% d'humidité résiduelle).

- Les surfaces qui ne sont pas assez robustes ou compactes doivent être renforcées avec Primer WB, Primer PU Turbo ou **Hydroblocker 2K**.
- Les sols existants en céramique, en granit, en marbre ou similaires doivent être correctement dégraissés, puis rayés mécaniquement. En cas d'humidité montante, ils doivent être traités avec un apprêt à trois composants **Hydroblocker 3K**.
- Dans tous les cas, n'appliquez pas de barrière contre l'humidité sur les chapes avec chauffage par le sol, toute humidité résiduelle présente devra être éliminée en allumant le système de chauffage, avant l'installation.
- Il faut mesurer l'humidité de la surface avec un carbidmètre et le comparer avec la valeur maximale prescrite par le fournisseur de parquet. Conforme le TV 272 du CSTC, l'humidité de la surface peut atteindre maximum 2,5% pour des sols cimentés et 0,5% pour des sols anhydrites; en présence de chauffage par le sol respectivement 1,5% et 0,3%.
- Sur des supports irréguliers, appliquer d'abord une couche d'égalisation avec **DL Egaline** ou **DL Maxi Egaline**.
- Laisser acclimater le parquet pendant quelques jours dans l'endroit concerné. L'installation est fortement déconseillée en dessous de 7% ou au dessus de 11% d'humidité du bois.
- Le chauffage au sol doit se dilater au moins 48 heures avant la pose.

Pose

- Appliquer uniquement si la température ambiante d'au moins 10 °C et si l'humidité relative de l'air est < 75%. La température recommandée du produit est de 20°C. Ne pas appliquer dans des zones humides. Ne jamais poser le parquet sur des sous-sol qui ne sont pas protégés de l'humidité ascensionnelle. Toujours utiliser un équipement de protection individuelle adéquat.
- Mélangez composant B (1 kg de durcissant) avec composant A (9 kg de résine) au moyen d'un mélangeur électrique (perceuse) jusqu'à une couleur homogène. Attention: Ne jamais changer le dosage des composants (9 sur 1). S'il n'y a pas assez de composant B, la colle ne vulcanise pas complètement.
- Appliquer la colle sur le support à l'aide d'un peigne à colle cranté.
- Poser le parquet dans la colle et bien maroufler à l'aide d'un marteau en caoutchouc. Charger le parquet pour un transfert parfait de la colle.

Consommation en collage pleine surface

750 - 950 g/m ² avec spatule à colle crantée avec dentelure B3	Parquet préfabriqué, lamarquet, parquet mosaïque
950 - 1300 g/m ² avec spatule à colle crantée avec dentelure B11	Parquet massif, parquet préfabriqué, lamelle sur chant, panneaux de particules et OSB
En cas de collage de lames de parquets de grande longueur et largeur, il est conseillé d'utiliser une spatule à colle crantée plus brute pour éviter les creux dans le collage.	

Nettoyage

- Nettoyage des outils et des taches de colle fraîches avec acétone.
- La colle durcie est à enlever mécaniquement.

SECURITE

Veuillez consulter la fiche de données de sécurité sur www.dl-chem.com.

RESTRICTIONS

- Le produit n'est pas approprié pour le collage sur PE, PP, PA, Téflon® et Bitume.
- Vu la grande variété de type de parquets sur le marché (traités ou non-traités) il faut s'assurer que le produit convient pour l'application envisagée – si nécessaire au moyen des tests préalables sur le matériel.
- Ne convient pas à une utilisation en extérieur.

AGREMENTS TECHNIQUES

Etiquetage en émission de composants organiques volatiles des produits de construction et décoration.



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Cette fiche remplace tous les documents précédents. Les données sur cette fiche sont rédigées selon les derniers résultats de notre laboratoire. Les caractéristiques techniques peuvent être adaptées ou changées. Notre responsabilité ne peut être engagée en cas d'incomplet. Avant la mise en oeuvre, il faut s'assurer que le produit employé convienne à son usage. Des tests préalables sont nécessaires. Les conditions de garantie sont régies par nos conditions de vente, les usages et la législation.